



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 octobre 2008**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 20 octobre 2008

**PROJET DE RENOVATION URBAINE ET SOCIALE : Contrat d'aide financière à l'investissement entre la CAF et la Ville de Niort pour l'espace famille «JARDIN DE LA COLLINE» sur l'îlot Le Verrier au Clou Bouchet.**

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE -

***Conseillers :***

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

**Secrétaire de séance :** M. Michel GENDREAU -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Gérard ZABATTA
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 octobre 2008**

DELIBERATION D20080389

**ORU**

**PROJET DE RENOVATION URBAINE ET SOCIALE :  
Contrat d'aide financière à l'investissement entre la CAF et la  
Ville de Niort pour l'espace famille «JARDIN DE LA COLLINE»  
sur l'îlot Le Verrier au Clou Bouchet.**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Depuis 2006, la Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres a engagé une réflexion avec un collectif de familles du quartier du Clou Bouchet autour d'une problématique d'amélioration de l'environnement afin de favoriser les relations entre les parents et leurs enfants. Ainsi l'idée de la création d'un espace extérieur à caractère familial a vu le jour après une collaboration étroite entre la CAF, la Ville de Niort et les familles.

Ce projet, « Jardin de la Colline », sera implanté dans l'îlot Le Verrier au Clou Bouchet. Il est constitué d'aires de jeux pour les enfants de 2 à 6 ans et de 6 à 12 ans et prévoit l'installation de portique de balançoires, d'un bac à sable, d'une structure de grimpe mais aussi de mobilier adapté aux enfants (coin lecture, bancs circulaires), une fontaine et des cornets.

Dans le cadre de son partenariat au côté de la Ville pour la réalisation de cet espace famille « le Jardin de la Colline », la Caisse d'Allocations Familiales participera à hauteur de 100 000 €. Le projet d'aménagement général de l'îlot inclut également les travaux préalables réalisés au titre de l'aménagement du cœur d'îlot « Le Verrier » et cofinancés par l'ANRU, le Ministère de l'Intérieur et la Ville de Niort.

<b>ÎLOT LE VERRIER</b>	<b>COÛT HT</b>	<b>COÛT TTC</b>	<b>ANRU</b>	<b>MINISTERE INTERIEUR</b>	<b>CAF</b>	<b>VILLE DE NIORT TTC</b>
<b>Aménagement (matrice ANRU)</b>	<b>36 000 €</b>	<b>43 056 €</b>	<b>9 000 €</b>	<b>10 323 €</b>		<b>23 733 €</b>
<b>Espace familles</b>	<b>172 193 €</b>	<b>205 944 €</b>			<b>100 000 €</b>	<b>105 944 €</b>
<b>Total</b>	<b>208 193 €</b>	<b>249 000 €</b>	<b>9 000 €</b>	<b>10 323 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>129 677 €</b>

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le contrat d'aide financière à l'investissement, passé entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Niort pour un montant de 100 000 €.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer et procéder aux demandes de versement de la subvention.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 45  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Josiane METAYER**